



Crédit Mutuel
Alliance Fédérale

**NET
ZERO
BANKING
ALLIANCE**
CRÉDIT
MUTUEL
ALLIANCE
FÉDÉRALE

CONTEXTE DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL

Le groupe Crédit Mutuel exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance en s'appuyant sur ses dix-neuf fédérations et quatre groupes régionaux, dont Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ainsi que sur leurs filiales. Il est composé d'un ensemble d'établissements bancaires et financiers, à statut coopératif et régional, fortement ancrés dans les régions et sur le territoire français.

Ses 84 600 collaborateurs au service de 37,8 millions de clients, dont 8,9 millions de sociétaires, exercent leurs métiers au plus près des besoins des personnes et des territoires.

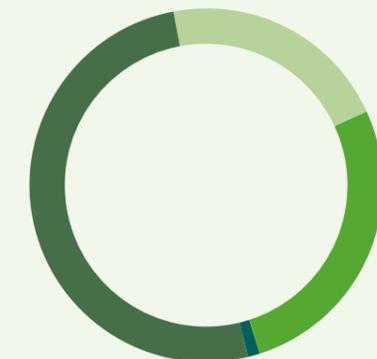
Avec plus de 70 % de son résultat porté par son activité de banque de détail, le Crédit Mutuel réaffirme son rôle de financeur de l'économie réelle.

Banque résolument tournée vers l'accompagnement des particuliers et des PME/TPE, le Crédit Mutuel a mis en place des actions sociétales, environnementales et climatiques adaptées à sa typologie de clientèle.

1. Activités non affectables à un autre secteur et filiales à vocation purement logistique
2. Dont crédits immobiliers, crédits automobiles, crédits à la consommation et prêts aux professionnels et TPE
3. Dont 51 % de prêts aux PME et ETI (hors retail)
Variation du coefficient liée à l'application d'IFRS17



RÉPARTITION DU PNB



RÉPARTITION DES EXPOSITIONS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

En réponse aux défis sociétaux et environnementaux,

le groupe Crédit Mutuel a formalisé une gouvernance spécifique pour piloter sa démarche sur les sujets de RSE et s'est également doté d'un plan d'actions consolidé, co-construit avec les groupes régionaux¹ et validé par les instances exécutives et de surveillance du Groupe².

La prise en compte des risques climatiques et liés à l'environnement au sein du Groupe se caractérise par un principe de double matérialité :

- >> d'une part, la prise en compte des impacts potentiels et avérés du changement climatique et des risques environnementaux sur l'ensemble des activités du groupe ;
- >> d'autre part, la prise en compte des impacts de ses activités sur les facteurs climatiques et environnementaux.

Le Groupe Crédit Mutuel a rejoint la Net Zero Banking Alliance le 25 mai 2021

afin de respecter les objectifs de l'Accord de Paris et d'aligner ses activités sur une trajectoire compatible avec la neutralité carbone d'ici 2050. L'alliance NZBA fait partie de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) et de Race to Zero, campagne soutenue par l'ONU. Elle permet au secteur financier de travailler à un objectif de neutralité carbone en 2050, en respectant un cadre méthodologique solide et harmonisé.

L'engagement du Groupe Crédit Mutuel dans la Net Zero Banking Alliance

traduit son souhait d'aligner ses activités sur une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris, dans la continuité de ses précédents engagements et en cohérence avec les stratégies propres des groupes régionaux.

LE PRÉSENT DOCUMENT
PRÉSENTE AINSI
LES ENGAGEMENTS NET ZERO
BANKING ALLIANCE
DE CRÉDIT MUTUEL
ALLIANCE FÉDÉRALE

DISCLAIMER

La méthodologie construite et appliquée par Crédit Mutuel Alliance Fédérale est susceptible d'évoluer dans les prochaines publications. Cela s'explique par les améliorations attendues dans la disponibilité et la qualité des données extra-financières et des proxys, qui est un chantier prioritaire au sein de l'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

En cas de changement méthodologique majeur, les trajectoires pourraient alors être calculées sur ces nouvelles bases de manière transparente. Enfin, il est à noter que Crédit Mutuel Alliance Fédérale n'a recours à aucun mécanisme de compensation carbone.

1. Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Crédit Mutuel Arkea, Crédit Mutuel Anjou Basse Normandie, Crédit Mutuel Océan
2. Présenté au sein de son rapport RSE annuel : creditmutuel.com/fr/publications/rapports-annuels.html

CONTEXTE DE CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

**Dans le cadre de son plan stratégique
2024-2027 – ENSEMBLE PERFORMANT SOLIDAIRE,
et conformément à son statut d'entreprise à mission,
Crédit Mutuel Alliance Fédérale ambitionne de mener la révolution
écologique et sociétale pour accompagner la transformation écologique
de ses clients et contribuer à la décarbonation de l'économie.**

Cette ambition se traduit dans le plan stratégique par un objectif de réduction de 20 % de l'empreinte carbone du bilan de Crédit Mutuel Alliance Fédérale en 2027 par rapport à 2024.

Les engagements sectoriels pris dans le cadre de la Net Zero Banking Alliance permettent de contribuer à cet objectif du plan stratégique, avec l'ensemble des politiques sectorielles déjà déployées depuis plusieurs années (politiques sectorielles hydrocarbures, charbon, maritime, aérien, agriculture).

L'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité, créé en mars 2024, a pour objectif de fonder la stratégie de réduction des émissions financées sur une expertise sectorielle incontestable et sur des données et outils adaptés aux besoins des différents métiers.

L'Institut réalisera notamment le suivi des trajectoires NZBA qui est un des leviers d'accompagnement des objectifs de décarbonation des secteurs concernés.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale est en train d'affiner un calcul d'émissions financées selon la méthodologie PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financial) recommandée par la Banque Centrale Européenne.

Ce calcul est réalisé de manière bottom-up ; c'est-à-dire qu'un calcul d'émissions est fait pour chaque contrat en tenant compte de ses spécificités. Les activités de financement considérées pour le calcul des émissions financées sont ainsi les prêts (particuliers et entreprises, y compris financement de projets et d'actifs), les obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées inscrits au bilan. A noter que plusieurs types de financement ne peuvent pas être couverts par la méthodologie PCAF actuelle comme les prêts à la consommation sans connaissance de l'objet final financé, les prêts court terme tel que l'affacturage, les dérivés etc.

Afin d'assurer la cohérence entre les différents objectifs, ce calcul d'émissions financées, réalisé selon les lignes directrices PCAF, sert de base pour établir le périmètre considéré dans chaque secteur pour les trajectoires NZBA. Aujourd'hui, le calcul d'émissions financées et les trajectoires NZBA concernent les activités françaises de Crédit Mutuel et CIC ainsi que les succursales étrangères du CIC, qui représentent la majeure partie des expositions bilanciels. Les filiales étrangères telles que Targobank, Beobank, Banque du Luxembourg et CIC Suisse ne sont pas couvertes.

SOMMAIRE

- Synthèse 7
- Ciment 8
- Acier 10
- Aluminium 12
- Production d'électricité 14
- Pétrole et Gaz 16
- Charbon 18
- Transport maritime 20
- Transport aérien 22
- Industrie automobile 24
- Immobilier résidentiel 26
- Immobilier commercial 28
- Agriculture 30

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS

Secteur	Périmètre	Scénario	Métrique	Année de référence 2022	Cible 2030	Évolution 2022 2030
Ciment	Fabricants de ciment scopes 1 & 2	NZE AIE 2050 v2023	kgCO ₂ /t de ciment	674	502	- 26 %
Acier	Producteurs d'acier scopes 1 & 2	NZE AIE 2050 v2023	kgCO ₂ /t d'acier	400 Peu de contreparties dans le portefeuille, déjà performantes	1 263 Objectif : rester sous la courbe de l'AIE pour intégrer d'éventuels nouveaux clients	NC
Aluminium	Producteurs d'aluminium scopes 1 & 2	NZE AIE 2050 v2023	kgCO ₂ /t d'aluminium	0 Pas de contreparties dans le portefeuille actuel	3 695 Objectif : rester sous la courbe de l'AIE pour intégrer d'éventuels nouveaux clients	NC
Production d'électricité	Producteurs d'électricité scope 1	NZE AIE 2050 v2023	kgCO ₂ /kWh produit	0,12	0,05	- 58 %
Pétrole & Gaz	Extraction, production et stockage scopes 1 & 2 pour tous + scope 3 pour l'upstream	NZE AIE 2050 v2023	MT CO ₂ e (émissions absolues)	2,2	1,6	- 26 %
Charbon	Politique de sortie du charbon d'ici 2030					
Transport maritime	Navires scopes 1 & 3 (Well-to-Wake)	Scénario DNV	g CO ₂ e/ DWT.nm	9,03	5,24 À composition de portefeuille identique	- 42 %
Transport aérien	Aéronefs scopes 1 & 3 (Well-to-Wake)	Mission Possible Partnership Scénario Prudent	g CO ₂ e/ RTK	934	780	- 16 %
Industrie automobile	Constructeurs de véhicules légers scope 3 (Tank-to-Wheel)	NZE AIE 2050 v2023	g CO ₂ /p.km	95	52	- 45 %
Immobilier résidentiel	Logements résidentiels scopes 1 & 2	CRREM	kgCO ₂ /m ²	19	12	- 37 %
Immobilier commercial	Pas d'objectif chiffré à ce stade					
Agriculture	Pas d'objectif chiffré à ce stade					

Les engagements NZBA chiffrés portent sur 52 % des expositions bilancielles retenues dans le cadre du calcul d'émissions financées au titre de la méthodologie PCAF.

NET ZERO BANKING ALLIANCE CIMENT

ENJEUX DU SECTEUR

La production de ciment représente aujourd'hui environ 7 % des émissions mondiales de CO₂³.

Elle est largement concentrée dans les marchés émergents et économies en développement (notamment en Asie).

L'Agence Internationale de l'Énergie prévoit dans son scénario NZE 2050, version 2023 que la demande mondiale en ciment augmente en 2030 mais qu'elle baisse ensuite à partir de 2050.

Les émissions du secteur proviennent pour 2/3 des procédés et sont générées par la réaction chimique ayant lieu dans le four (le mélange d'argile et de calcaire rejette du CO₂ pour devenir du clinker) et pour 1/3 des combustibles utilisés pour alimenter le four (aujourd'hui ce sont principalement du charbon et un peu de coke de pétrole qui sont utilisés)⁴.

Les leviers de décarbonation sont principalement l'utilisation de carburants alternatifs (biomasse, hydrogène vert), l'efficacité énergétique, le CCUS (Capture, Utilisation, Stockage du Carbone) ainsi que l'augmentation d'utilisation de matériaux alternatifs dans le ciment pour remplacer une partie du clinker (ingrédient actif et le plus émetteur dans le procédé de fabrication).

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Etant donné que la production de ciment est concentrée principalement en Asie, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix de s'adosser au scénario mondial de l'Agence Internationale de l'Énergie : Net Zero Emissions 2050, version 2023 pour définir sa cible de décarbonation du secteur du ciment.

Ce scénario, qui prévoit entre 2022 et 2030 à la fois une hausse de la production de ciment et la mise en place progressive de solutions de décarbonation (les plus importantes à horizon 2030 étant les matériaux alternatifs, les bioénergies et le CCUS), propose une réduction de 21 % des émissions mondiales du secteur du ciment d'ici à 2030.

La mise en place de ces actions permettraient ainsi de réduire l'intensité carbone de la production de ciment (émissions directes et indirectes liées à l'électricité) de 26 %, passant de 623 à 466 kgCO₂/t de ciment produite⁵.

3. Source : Agence Internationale de l'Énergie
4. Source : Rapport Décarboner la filière ciment-béton du Shift Project 2022
5. Source : Données recalculées à partir du scénario NZE 2023 de l'Agence internationale de l'énergie pour établir une intensité scope 1 + 2

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Afin d'être en cohérence avec le scénario NZE 2050 de l'AIE et de couvrir la partie la plus émettrice en carbone du secteur, le périmètre est centré sur les fabricants de ciment (code NACE 2351).

Métrique

kgCO₂/t de ciment (scopes 1 émissions brutes & 2 des producteurs).

Source des données

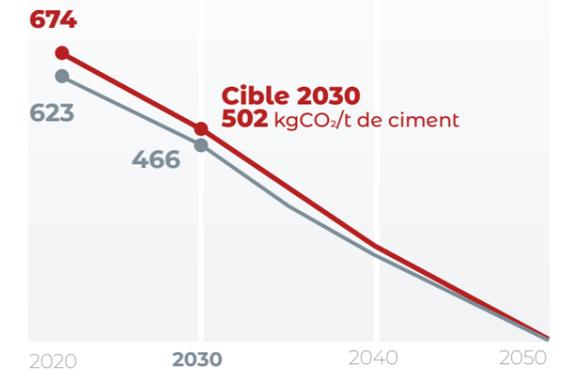
Rapports annuels des contreparties et fournisseurs de données (score PCAF associé : 2).

Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.

Remarques et limites

Le scénario de l'AIE utilise comme unité la tonne de ciment. Or, beaucoup d'entreprises expriment leurs performances en cementitious product ou cement equivalent (l'écart étant faible entre les deux, l'unité disponible dans les publications est utilisée). Par ailleurs la plupart des entreprises communiquent et prennent des engagements sur leurs intensité scope 1 en net. Afin de s'aligner sur le scénario de l'AIE, les émissions scopes 1 brutes ont été recalculées et le scope 2 ajouté.



kgCO₂/t de ciment
Courbe de référence AIE - NZE 2050
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

CIBLE 2030

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de Crédit Mutuel Alliance Fédérale est légèrement supérieur à la moyenne du secteur selon le scénario de l'AIE.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale souhaite accompagner ses clients dans la transformation du secteur en continuant à financer des entreprises qui seraient déjà en adéquation avec la trajectoire de décarbonation du secteur ou qui s'engageraient dans la conversion de leur mode de production.

NET ZERO BANKING ALLIANCE ACIER

ENJEUX DU SECTEUR

La production d'acier, largement concentrée dans les marchés émergents et économies en développement, représente aujourd'hui 7 à 11 % des émissions mondiales de CO₂⁶. L'acier étant un intrant essentiel aux autres industries (automobile, bâtiment, appareils ménagers, etc.), une croissance de la production est prévue dans le monde d'ici à 2050.

Les procédés de production d'acier primaire présentent une intensité carbone élevée du fait d'une forte dépendance aux énergies fossiles et notamment au charbon (production par hauts fourneaux). Il est possible d'utiliser de la ferraille recyclée dans des fours électriques à arc (production secondaire), ce qui permet d'améliorer la performance carbone.

D'autres leviers de décarbonation existent mais sont encore au stade de développement : l'efficacité des matériaux (notamment pour remplacer les dérivés du charbon comme matériaux réducteurs), l'utilisation d'hydrogène vert et le CCUS (Capture, Utilisation, Stockage du Carbone).

L'électrification, les bioénergies et l'amélioration de l'efficacité énergétique sont également des voies de réduction pour la production primaire. L'évolution du mix énergétique dans la production d'acier est donc essentielle.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Etant donné que la production d'acier est concentrée principalement en Asie, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix de s'adosser au scénario mondial de l'Agence Internationale de l'Énergie : Net Zéro Émissions 2050, version 2023 pour définir sa cible de décarbonation du secteur de l'acier.

Ce scénario, qui prévoit entre 2022 et 2030 à la fois une hausse de la production d'acier et la mise en place progressive de solutions de décarbonation (les plus importantes à horizon 2030 étant l'électrification, l'efficacité énergétique et l'hydrogène), propose une réduction de 19 % des émissions mondiales du secteur de l'acier d'ici à 2030.

L'évolution du mix énergétique et la mise en place d'actions de réduction permettraient en effet de réduire l'intensité carbone de production d'acier (émissions directes et indirectes liées à l'électricité) de 27 %, passant de 1 734 à 1 263 kgCO₂/t d'acier brut produit⁷.

6. Source : Agence Internationale de l'Énergie
7. Source : Données recalculées à partir du scénario NZE 2023 de l'Agence internationale de l'énergie pour établir une intensité scope 1 + 2
8. Source : Plan de Transition Sectoriel – Acier de l'ADEME

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Afin d'être en cohérence avec le scénario NZE 2050 de l'AIE et de couvrir la partie la plus émettrice en carbone du secteur, le périmètre est centré sur les producteurs d'acier primaire (code NACE 2410).

Les acteurs de la première transformation de l'acier, dont le poids carbone pèse pour 10 % des émissions liées à la production d'acier⁸ ne sont pas couverts par cette cible.

Métrique

kgCO₂/t d'acier
(scopes 1 & 2 des producteurs).

Source des données

Rapports annuels des entreprises (score PCAF associé : 2).

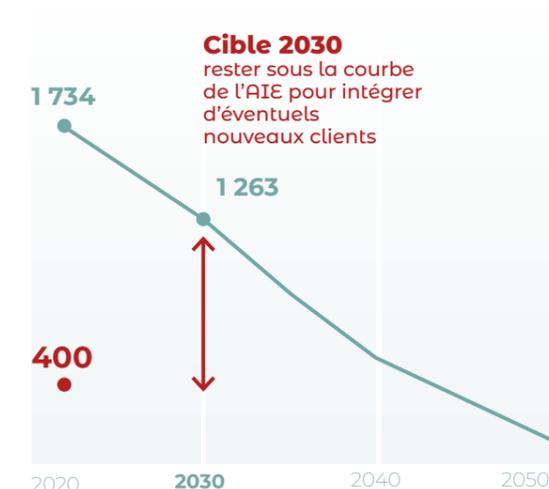
Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF⁹.

CIBLE 2030

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de Crédit Mutuel Alliance Fédérale contient des entreprises qui ont déjà une bonne performance carbone, bien plus faible que la moyenne du secteur.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale souhaite accompagner la transition du secteur de l'acier et ainsi continuer à financer des entreprises



kgCO₂/t d'acier
Courbe de référence AIE - NZE 2050
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

qui s'engageraient dans la conversion de leur mode de production et seraient en adéquation avec la trajectoire de décarbonation du secteur.

C'est la raison pour laquelle la cible retenue est de rester inférieur ou égal à 1 236 kgCO₂/t d'acier en 2030.

Elle est plus élevée que la valeur de l'année de référence afin de pouvoir financer la transition de nos clients actuels et futurs.

Chaque futur nouveau client devra présenter sa performance actuelle et sa projection 2030 (en kgCO₂/t d'acier produit) afin de s'assurer que celle-ci soit compatible avec la trajectoire de référence.

NET ZERO BANKING ALLIANCE ALUMINIUM

ENJEUX DU SECTEUR

La production d'aluminium, concentrée en Asie, représente environ 3 % des émissions mondiales de CO₂. Les émissions du secteur ont augmenté de façon constante au cours de la dernière décennie. L'aluminium est un intrant important pour un certain nombre de technologies essentielles à la transition énergétique et sa demande est amenée à croître massivement à l'horizon 2050. Ce métal sera notamment un allié privilégié de l'allègement des véhicules et un élément incontournable des infrastructures électriques, panneaux solaires et éoliennes. Un futur décarboné appelle donc une augmentation des capacités mondiales de production. La production d'aluminium génère des émissions de gaz à effet de serre du fait de l'énergie utilisée pour extraire la bauxite, la transformer en alumine, puis électrolyser l'alumine fondue et du fait d'émission de perfluorocarbures (notamment du CF₄) lors de l'électrolyse de l'alumine. Le processus de fabrication est très consommateur en électricité et en ressources. Les leviers de décarbonation sont principalement la décarbonation de l'électricité, étant donné que celle-ci pèse pour près de 60 % des émissions dans le procédé de production, les ruptures technologiques des procédés de fabrication (transition vers des technologies pouvant fournir chaleur et vapeur sans utilisation de combustibles fossiles et avec des anodes sans carbone) et enfin le recyclage de ferraille d'aluminium.

En France, du fait d'un mix électrique plus décarboné que dans d'autres régions, les usines de production ont généralement une bonne performance par rapport à la moyenne mondiale.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Étant donné que la production d'aluminium est concentrée principalement en Asie, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix de s'adosser au scénario mondial de l'Agence Internationale de l'Énergie : Net Zéro Émissions 2050, version 2023 pour définir sa cible de décarbonation du secteur. À noter que spécifiquement pour le scope 2, les données qui ont été utilisées sont celles de l'AIE ETP 2017 Below 2°C. Ce scénario, qui prévoit entre 2022 et 2030 à la fois une hausse de production d'aluminium et la mise en place progressive de solutions de décarbonation (notamment décarbonation de l'électricité, efficacité énergétique et changements de procédés de fabrication), propose une réduction de 18 % des émissions du secteur d'ici 2030. La mise en place de ces actions permettrait de réduire l'intensité carbone de production d'aluminium (émissions directes et indirectes liées à l'électricité) de 46 %, passant de 6 897 à 3 695 kgCO₂/t d'aluminium produite¹⁰.

10. Source : Données recalculées à partir du scénario NZE 2023 de l'Agence Internationale de l'Énergie pour le scope 1 et AIE ETP 2017 Below 2°C pour le scope 2.

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Afin d'être en cohérence avec le scénario NZE 2050 de l'AIE, le périmètre est centré sur la production d'aluminium primaire (code NACE 2442).

Les acteurs de la première transformation ne sont pas couverts.

Métrique

KgCO₂/t d'aluminium produit (scopes 1 & 2 des producteurs).

Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.

Au 31 décembre 2022, il n'y a pas de contreparties qui produisent de l'aluminium primaire rentrant dans le champ du calcul des émissions financées.

Remarques et limites

Des difficultés d'identification de la part d'activité liée à la production secondaire (recyclage) ont été rencontrées car cette activité est souvent couplée à des travaux de première transformation (laminage, filage, tréfilage, fonderie, traitement de surface) et de fabrication de produits finis, dont l'intensité carbone ne peut pas être comparée à celle du scénario de l'AIE.

Le périmètre a donc été restreint à la production primaire.



kgCO₂/t d'aluminium
Courbe de référence AIE - NZE 2050
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

CIBLE 2030

Au 31 décembre 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale ne finance pas de producteurs d'aluminium primaire rentrant dans le champ du calcul des émissions financées. Il n'existe donc pas de valeur pour l'année de référence.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'inscrit dans la transition du secteur de l'aluminium et souhaite ainsi financer des contreparties dont les métriques d'intensité physique se situent en dessous du scénario de référence à date d'octroi ou dont les objectifs de décarbonation publiés sont en adéquation avec la trajectoire 2030 du scénario de référence.

NET ZERO BANKING ALLIANCE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

ENJEUX DU SECTEUR

La production d'électricité est aujourd'hui la plus grande source d'émissions de CO₂ liées à l'énergie, représentant 36 % des émissions totales liées à l'énergie.

Les émissions de CO₂ liées à la production d'électricité dans le monde s'élevaient à 12,3 Gt en 2020, dont 9,1 Gt liées à la combustion dans les centrales au charbon, 2,7 Gt pour les centrales au gaz et 0,6 Gt pour les centrales au fioul¹¹.

La production d'électricité sera amenée à croître d'ici 2030 et 2050 car il s'agit d'un levier essentiel pour la décarbonation d'autres secteurs :

» électrification de la mobilité, production d'hydrogène vert, utilisation de l'électricité dans les nouveaux procédés industriels de la métallurgie etc.

La production d'électricité est un secteur dont les leviers de décarbonation sont les plus matures, grâce au nucléaire et au déploiement des infrastructures de production à partir de sources renouvelables : éolien, solaire, hydraulique etc.

En France, le mix de production d'électricité présente déjà une bonne performance, grâce à une forte proportion d'énergie nucléaire par rapport à d'autres pays.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix de s'adosser au scénario mondial de l'Agence Internationale de l'Énergie : Net Zéro Émissions 2050, version 2023 pour définir sa cible de décarbonation du secteur production d'électricité.

Ce scénario, qui prévoit une évolution des sources d'énergie dans le mix de production d'électricité, propose de passer d'une intensité de production de 460 g CO₂/kWh en 2022 à 186 g CO₂/kWh en 2030, soit une réduction de 60 %.

À noter que la version 2023 du scénario de l'AIE affiche une intensité plus élevée pour 2030 que la version 2021 (qui visait 138 g CO₂/kWh).

Crédit Mutuel Alliance Fédérale, qui dispose déjà d'une intensité de portefeuille plus basse que la valeur 2022 mondiale calculée par l'AIE, vise d'être plus ambitieux que les valeurs cibles des différentes versions de NZE 2050.

¹¹ Source : Agence Internationale de l'Énergie – Scénario NZE 2050, version 2021

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Le périmètre couvre les entreprises productrices d'électricité, quelle que soit leur taille, selon le code NACE 3511 et les financements spécialisés de projets de production d'électricité.

La métrique concerne le scope 1 des producteurs d'électricité qui concentre la majeure partie de leurs émissions scopes 1&2.

Le scope 3, qui correspond, entre autres, aux activités d'extraction, production des combustibles, est couvert par l'analyse des secteurs Pétrole & Gaz et Charbon.

Métrique

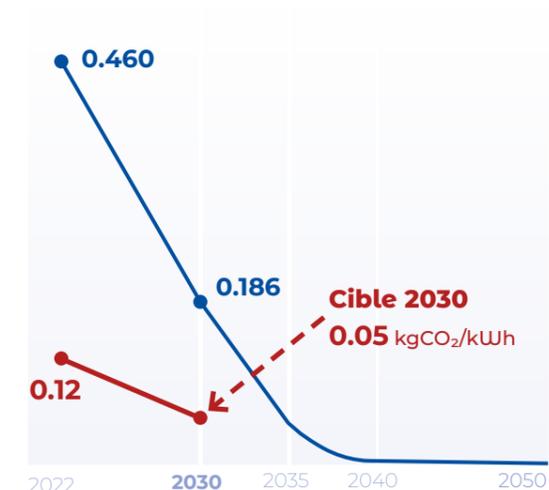
g CO₂/kWh produit (scope 1 des producteurs).

Source des données

pour les projets : production annuelle en kWh et source de production (solaire, éolien, gaz...) / pour les entreprises : mix calculé par les entreprises et source de production et facteurs d'émissions moyen par source de l'ADEME et RTE (score PCAF associé : 3).

Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées et financement de projets qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.



kgCO₂/kWh
Courbe de référence AIE - NZE 2050
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

CIBLE 2030

Le calcul de l'année 2022 porte d'une part sur les financements de projets (en France et à l'international ; majorité de projets renouvelables mais aussi encore quelques projets gaz et centrales charbon en reconversion), et d'autre part sur les financements d'entreprises, principalement en France, qui incluent également des professionnels ou agriculteurs installant des panneaux photovoltaïques, ce qui constitue un axe fort de la révolution environnementale engagée par le Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

À l'horizon 2030 et dès à présent, le Crédit Mutuel Alliance Fédérale souhaite continuer à faire émerger de nouveaux projets de production à partir de sources renouvelables.

Cet engagement est cohérent avec celui initialement pris début 2023 d'atteindre 90 % d'encours bas-carbone en 2030.

NET ZERO BANKING ALLIANCE PÉTROLE ET GAZ

ENJEUX DU SECTEUR

Le pétrole, le gaz naturel et le charbon représentaient environ quatre cinquièmes de l'approvisionnement total en énergie dans le monde en 2022.

Dans son scénario NZE 2050, l'Agence Internationale de l'Énergie prévoit que l'explosion des investissements dans les énergies propres entraîne une forte baisse de la demande en combustibles fossiles.

La part des combustibles fossiles dans l'offre totale d'énergie tomberait alors à moins de deux tiers en 2030 et à moins d'un cinquième en 2050¹².

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix de s'adosser au scénario mondial de l'Agence Internationale de l'Énergie : Net Zéro Émissions 2050, version 2023 pour définir sa cible de décarbonation du secteur pétrole & gaz. Ce scénario prévoit que la demande de pétrole et gaz naturel diminue d'environ 20 % d'ici à 2030 par rapport à 2022.

En termes d'émissions, le scénario prévoit une baisse des émissions de 28 % pour le pétrole et de 23 % pour le gaz entre 2022 et 2030.

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Le périmètre couvre les entreprises actives dans les secteurs de l'extraction, la production et le stockage (codes NACE 0610 : Extraction de pétrole brut, 0620 : Extraction de gaz naturel, 0910 : Activité de soutien à l'extraction d'hydrocarbures, 3521 : Production de combustibles gazeux, 1910 : Cokéfaction, 1920 : Raffinage du pétrole 5210 : Entreposage et stockage 8292 : Activités de conditionnement, en lien avec le secteur). Les activités de distribution et commerce ne sont pas couvertes par l'engagement. Les producteurs de bio méthane, qui portent généralement le code NACE 3521 (Production de combustibles gazeux) sont exclus du périmètre.

Métrique

Emissions financées absolues en TCO₂e : scopes 1&2 de l'ensemble des acteurs et scope 3 des acteurs du volet upstream uniquement, afin de limiter la double comptabilisation.

Source des données

Données déclarées par les entreprises lorsque disponibles et proxys pour estimer des émissions absolues. La qualité des données sur ce secteur est assez faible, notamment pour le calcul du scope 3 (score PCAF associé : 5).

12. Source : Agence Internationale de l'Énergie - Scénario NZE 2050, version 2023

13. Source : Microsoft Word - Crédit Mutuel - PS Hydro FR - octobre 2023 (e-i.com)

Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.

Limites

Le calcul d'émissions financées est basé sur la méthodologie PCAF. Un calcul est fait au niveau de chaque contrepartie.

Les entreprises incluses dans le périmètre ne communiquent pas toutes leur empreinte carbone.

Des proxys ont donc dû être utilisés.

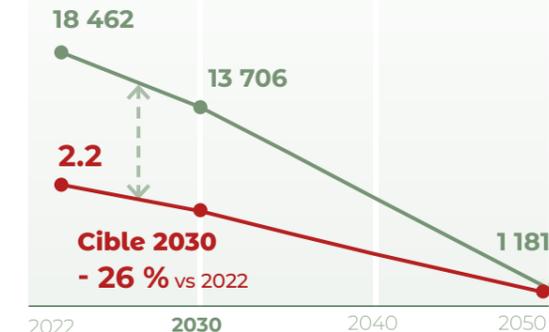
Les proxys PCAF actuels ne couvrant pas le scope 3 aval, d'autres proxys ont dû être mobilisés. Lorsque les proxys PCAF intégreront le scope 3 aval, le calcul pourra alors être refait sur la base de ces nouveaux proxys.

CIBLE 2030

Depuis octobre 2021, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a pris l'engagement¹³ de stopper tout financement de nouveau projet d'exploration, de production, d'infrastructure ou de transformation dans le pétrole et le gaz.

De plus, Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'abstient de fournir des services bancaires et financiers aux entreprises dont la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 20 % depuis 2024.

Dès le 1 juillet 2024, toute entreprise énergétique qui n'aurait pas une trajectoire constatée de baisse continue de production d'hydrocarbures d'une année sur l'autre et une trajectoire crédible ne pourra plus bénéficier de financement.



Emissions absolues (CMAF) -MT CO₂e
Émissions absolues (monde) -MT CO₂e
Courbe de référence AIE -NZE 2050
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Par dérogation à ce qui précède et pour soutenir la transition climatique, Crédit Mutuel Alliance Fédérale poursuivra ses interventions dans les projets d'énergies renouvelables ou bas carbone auprès des entreprises concernées par ces mesures.

Un engagement NZBA sur le secteur pétrole et gaz a déjà été défini en 2023 (réduire de 30 % l'empreinte carbone de ses financements dans le secteur Pétrole et Gaz d'ici 2030 par rapport à 2018).

Cet engagement est légèrement revu suite à l'évolution du scénario NZE de l'AIE, mais reste en cohérence. Désormais Crédit Mutuel Alliance Fédérale vise une baisse des émissions absolues de 26 % entre 2022 et 2030.

Ce nouvel objectif prévoit une baisse de 26 % en huit ans (entre 2022 et 2030), là où l'objectif passé prévoyait une baisse de 30 % en douze ans (entre 2018 et 2030).

Un point de départ 2022 a été calculé, basé largement sur des proxys à ce stade.

NET ZERO BANKING ALLIANCE CHARBON

ENJEUX DU SECTEUR

Le charbon reste à ce jour une source importante de l'approvisionnement énergétique dans le monde.

Sa combustion, par exemple pour produire de l'électricité, présente le facteur d'émissions le plus élevé par rapport aux autres sources d'énergie.

Ainsi plus d'un tiers des émissions de CO₂ liées aux combustibles sont dues au charbon¹⁴.

Les scientifiques et l'Agence Internationale de l'Énergie appellent à sortir du charbon.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a fait le choix de s'adosser au scénario mondial de l'Agence Internationale de l'Énergie : Net Zéro Émissions 2050, version 2023 pour le secteur du charbon tout en confirmant son engagement d'aller plus loin.

Ce scénario prévoit que les émissions liées à la combustion du charbon diminuent de 47 % entre 2022 et 2030.

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Ensemble de la chaîne de valeur du charbon : entreprises du secteur minier (exploration, planification, développement d'équipements d'accessoires, et d'installations, bâtiments et structures de génie civil connexes incluses, exploitation, fermeture d'une mine et réhabilitation du site, première transformation sur site des minerais, acheminement et transport du minerai) ; entreprises productrices d'électricité à partir de centrales thermiques au charbon ou actives dans le secteur des services à l'exploitation des centrales thermiques à charbon (optimisation, entretien-maintenance, démantèlement...)

Métrique

Encours sur le secteur.

Source des données

La liste des entreprises développant de nouvelles capacités dans le secteur du charbon est extraite de la Global Coal Exit List (GCEL).

Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées, financement de projets, financement d'actifs.

¹⁴. Source : Agence Internationale de l'Énergie – Scénario NZE 2050, version 2023

¹⁵. PS CHARBON - FEV 2024 - CMAF - FR (creditmutuel.fr)



CIBLE 2030

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a développé une politique sectorielle liée au charbon depuis quelques années¹⁵.

L'objectif fixé est de réduire à zéro l'exposition de ses portefeuilles de financement et d'investissement au charbon d'ici 2030 pour tous les pays du monde et de ne plus accorder de soutien aux entreprises ayant des activités dans le secteur du charbon au-delà de 2030.

Les mesures de restriction suivantes sont appliquées :

➤ exclusion immédiate dès l'entrée en vigueur de cette politique de tout soutien financier aux entreprises développant des activités dans le secteur du charbon sur toute la chaîne de valeur.

➤ sortie de l'ensemble des positions prises par les métiers d'investissement et de gestion d'actifs des entreprises développant des activités dans le secteur du charbon sur toute la chaîne de valeur.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale conditionnera la continuité de ses soutiens financiers aux entreprises clientes exposées au secteur du charbon à la publication d'un plan daté et détaillé de fermeture de l'ensemble de leurs actifs charbon d'ici 2030. L'analyse de ces demandes pourra faire l'objet d'une procédure d'escalade auprès de la Direction Générale pour décision.

L'engagement NZBA sur le secteur du charbon repose donc sur cette politique sectorielle, adoptée en 2020 et révisée en 2024, qui détaille le plan de sortie du charbon sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2030 de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

NET ZERO BANKING ALLIANCE TRANSPORT MARITIME

ENJEUX DU SECTEUR

Le secteur du Transport maritime représente environ 2 à 3 % des émissions de Gaz à Effet de Serre mondiales, avec 880 Mt CO₂ en 2019 et 830 en 2020.

La majeure partie des émissions du secteur maritime provient de la combustion des carburants, utilisés pour le déplacement des navires mais aussi pour la production d'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

Le secteur a déjà identifié des leviers de réduction :

➤ à court-terme : amélioration technologique des flottes (efficacité énergétique) : réduction de consommation, retrofit des navires, production d'énergie renouvelable à bord ; et optimisation de la navigation (efficacité opérationnelle) : réduction des vitesses, développement des outils de routage et de gestion des attentes aux ports...

➤ à moyen et long-terme : utilisation de carburants durables : biocarburants, carburants de synthèse, hydrogène et ammoniac. L'électricité a un rôle faible dans la transition de ce secteur du fait de la difficulté à électrifier les trajets longue distance.

L'OMI (Organisation Maritime Internationale, institution spécialisée des Nations Unies) a pris depuis 2019 des engagements de réduction des émissions du secteur, révisés en juillet 2023¹⁶.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Conformément aux engagements de la Net Zero Banking Alliance (NZBA), les institutions financières déclareront chaque année, sur une base volontaire, l'évolution de l'intensité carbone de leur portefeuille de financement du Transport Maritime ; ce qui permettra de s'assurer qu'il est en ligne avec les objectifs climatiques de 1,5°C et de neutralité carbone d'ici 2050.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale est signataire depuis 2019 des principes de Poséidon via le CIC. Dans le cadre de cette association bancaire, dont certains membres font également partie de NZBA, et sur la base des objectifs définis par l'OMI, les principes de Poséidon ont défini deux courbes de décarbonation reflétant les scénarii "at least" et "striving".

Un calcul d'alignement de l'intensité carbone du portefeuille est réalisé annuellement sur la base des informations réglementaires obligatoires collectées auprès des clients (armateurs). Toutefois, ces courbes n'ont pas été officiellement reconnues pour le secteur maritime par le secrétariat du NZBA.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale souhaite ainsi adosser ses engagements NZBA sur une courbe résultant de travaux qui ont été réalisés par la société DNV GL, sur la base d'hypothèses industrielles actuelles qui permettraient d'atteindre les objectifs NZBA et 1.5° 2050 avec 50 % de probabilité. Les hypothèses qui ont prévalu à la définition de cette courbe sont publiées par DNV GL aux fins de discussion et vérification¹⁷.

16. IMO's work to cut GHG emissions from ships

17. <https://www.dnv.com/maritime/advisory/poseidon-principles/>

18. Politique_Mobilite_Secteur_Maritime.pdf (creditmutuel.fr)

19. Décarbonation du transport maritime : CIC annonce arranger le financement de six nouveaux cargos à voile avec TOWT, entreprise havraise pionnière du transport maritime bas-carbone Crédit Mutuel Alliance Fédérale (creditmutuelalliancefederale.fr)

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Le périmètre couvre l'ensemble des navires présents dans le portefeuille incluant les navires pour le transport de fret et passagers.

Ces derniers sont aujourd'hui peu présents dans le portefeuille et ne constituent pas un axe de développement prévu par Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Métrique

g CO₂e/DWT.nm (scope 1 et 3 des navires ; approche Well-to-Wake).

Source des données

Données réelles calculées et déclarées par les armateurs dans le cadre des engagements des principes de Poséidon. Ces données sont également communiquées annuellement à l'OMI par les armateurs par obligation réglementaire (score PCAF associé : 2).

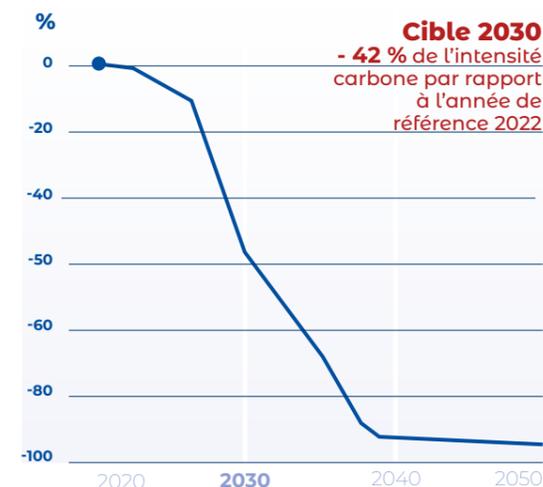
Activité de financement

Financement d'actifs rentrant dans le périmètre de calcul des émissions selon PCAF.

CIBLE 2030

Au 31 décembre 2022, l'intensité carbone du portefeuille (9,03 gCO₂e/DWT.nm) est supérieure à la courbe de référence proposée par DNV.

L'objectif 2030 consiste en une réduction de 42 % de l'intensité carbone du portefeuille par rapport à 2022 (à composition identique du portefeuille cela mènerait à 5,24 g CO₂e/DWT.nm).



% de baisse cumulée depuis 2020
Courbe de référence DNV GL
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

Depuis mars 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place une politique sectorielle pour le secteur maritime, dont l'objectif est d'être en ligne avec les engagements des principes de Poséidon.

Pour ce faire, Crédit Mutuel Alliance Fédérale privilégie dorénavant les financements de navires bénéficiant d'une propulsion au gaz ou hybride "dual fuel" (diesel & gaz), et les alternatives au fuel lourd (hydrogène, ammoniac...)¹⁸.

Depuis avril 2024, Crédit Mutuel Alliance Fédérale au travers du CIC est signataire du Pacte Vélisque qui engage l'Etat et les acteurs de la filière pour le développement de solutions de transport utilisant la propulsion par le vent¹⁹.

NET ZERO BANKING ALLIANCE TRANSPORT AÉRIEN

ENJEUX DU SECTEUR

Le secteur du Transport Aérien représente 2,5 à 3 % des émissions de Gaz à Effet de Serre mondiales (hors traînées de condensation).

La majeure partie des émissions du secteur aérien provient de la combustion du kérosène.

Le secteur aérien, au niveau mondial (OACI – Organisation de l'Aviation Civile Internationale) a fixé en octobre 2022 un objectif ambitieux à long terme (LTAG) de réduction à zéro émissions nettes de carbone d'ici 2050.

Cet engagement de neutralité carbone du secteur aérien repose sur différents leviers de décarbonation :

- >> l'amélioration technologique des flottes (efficacité énergétique) ;
- >> l'optimisation de la navigation aérienne et des opérations au sol ;
- >> d'éventuelles ruptures technologiques : avion hydrogène, hybride, électrique ;
- >> et enfin, principalement le développement des différents carburants aéronautiques durables, dits "SAF" (Sustainable Aviation Fuels). Il s'agit des carburants suivants : HEFA (Hydroprocessed Esters and Fatty Acids), AtJ (Alcool-to-Jet) et PtL (Power-to-liquid, les carburant de synthèse, également appelés "e-fuels").

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Le scénario de référence retenu pour ce secteur est celui du MPP (Mission Possible Partnership) dans son approche "Prudente".

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- >> croissance du trafic aérien : 2,5 % par an de 2019 à 2024, puis 3 % par an jusqu'en 2050 ;
- >> gain annuel d'efficacité énergétique (principalement renouvellement de la flotte) : 2 % par an à partir de 2019 ;
- >> incorporation de carburant durable : 5 à 7 % d'ici 2025, 13 % à 15 % en 2030, 28 % à 32 % en 2035 et 62 % en 2040.

En complément de la méthodologie de reporting PCAF, Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via le CIC, a adopté la méthodologie des Pegasus Guidelines le 4 avril 2024.

Les Pegasus Guidelines ont pour objectif d'établir un cadre commun de marché, permettant aux institutions financières de mesurer, sur des bases homogènes, leur degré d'alignement en matière de financements aéronautiques par rapport aux objectifs climatiques.

Ces résultats sont comparés au scénario MPP "Prudent".

20. [Politique-Mobilite-Secteur-Aerien.pdf\(e-i.com\)](#)

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Le périmètre couvre les avions qui font du transport de passagers et de fret commercial.

Métrique

g CO₂e/RTK (scope 1 et 3 des avions ; approche Well-to-Wake).

Source des données

Données calculées sur la base du nombre d'heures de vol et du type d'avion.

Les données pourront être obtenues directement auprès des clients ou par le biais de "data providers" qui ont été certifiés par RMI (Rocky Mountain Institute) dans le cadre des Pegasus Guidelines (score PCAF associé : 3).

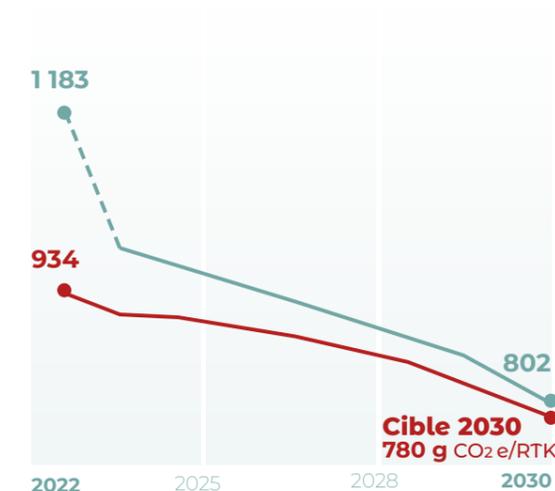
Activité de financement

Financement d'actifs qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.

Remarques

Le financement d'entreprises du transport aérien (compagnies aériennes et loueurs) fera partie du périmètre des travaux menés par les Pegasus Guidelines, en complément du financement d'actifs.

Le premier reporting de ces guidelines devrait avoir lieu en 2025 sur la base des données de 2024.



g CO₂e/RTK
Courbe de référence
Mission Possible Partnership - Scénario Prudent
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

CIBLE 2030

Au 31 décembre 2022, l'intensité d'émission du portefeuille aéronautique de Crédit Mutuel Alliance Fédérale est inférieure de plus de 20 % à la courbe de référence du MPP Prudent. Ce résultat s'explique par une part importante d'avions de dernière génération plus économes en carburants par rapport à une flotte mondiale encore composée pour moitié d'avions plus anciens.

L'objectif fixé pour 2030 repose sur une hypothèse d'augmentation de la part des avions de dernière génération au sein du portefeuille ainsi que d'augmentation progressive du taux d'incorporation de SAF.

Depuis mars 2022, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place une politique sectorielle pour le secteur de l'aérien²⁰, dont l'objectif est de privilégier le progrès technique des appareils, en choisissant de financer les modèles de dernière génération des constructeurs Airbus, Boeing, ATR, Embraer et Bombardier.

NET ZERO BANKING ALLIANCE INDUSTRIE AUTOMOBILE

ENJEUX DU SECTEUR

Le secteur automobile représente environ 12 à 15 % des émissions de Gaz à Effet de Serre mondiales.

Ce secteur doit faire face à une augmentation importante de la demande au niveau mondial et à une évolution permanente des réglementations environnementales, à la fois en termes d'émissions de gaz à effet de serre mais également de polluants atmosphériques.

Le secteur a déjà démarré sa transition depuis plusieurs années par le développement de véhicules nouvelles technologies qui permettent de réduire l'impact environnemental : hybrides, électriques, hydrogène.

Côté réglementation, la Loi d'Orientation des Mobilités, adoptée en 2019 en France fixe des objectifs pour une mobilité plus propre avec notamment :

- >> L'interdiction de vente de voitures utilisant des énergies fossiles carbonées d'ici 2040 - engagement avancé à 2035 dans le cadre du "Pacte Vert" et des objectifs "Fit for 55" pris au niveau européen ;
- >> Le déploiement de points de charge électrique sur le territoire ;
- >> La mise en place de zones à faibles émissions permettant aux collectivités de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Crédit Mutuel Alliance Fédérale fait le choix de suivre le scénario Net Zero Emissions 2050 de l'AIE, version 2023 pour définir sa cible 2030 sur le secteur de l'industrie automobile. Ce scénario prévoit une augmentation importante de la demande (+ 57 % de kilomètres parcourus pour les véhicules particuliers à l'horizon 2050) et en parallèle une forte diminution des émissions associées (- 99 % d'émissions entre 2022 et 2050), permise notamment par une électrification des flottes à cet horizon.

Pour le point de passage 2030, le scénario prévoit une baisse des émissions absolues mondiales pour les véhicules particuliers de 41 % par rapport à 2022, ce qui se traduit par une baisse de l'intensité physique de 45 %.

Ainsi, la métrique d'intensité physique permettant de suivre le secteur prévoit de passer de 112 g CO₂/passager.km en 2022 à 61 g CO₂/passager.km en 2030.

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Le périmètre couvre les constructeurs automobiles et en particulier la production de véhicules particuliers et utilitaires légers.

Les équipementiers, concessionnaires et fabricants de véhicules spéciaux et poids lourds ne sont pas inclus.

Métrique

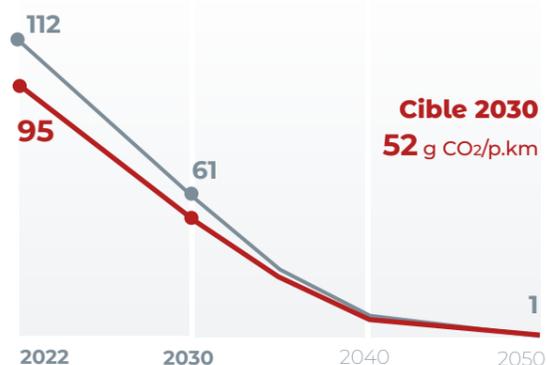
g CO₂/p.km pour la courbe Monde (scope 3 – utilisation des véhicules vendus des constructeurs ; approche Tank-to-Wheel afin de pouvoir comparer au scénario de l'Agence Internationale de l'Energie) ; g CO₂/km pour la courbe Europe.

Source des données

Données collectées dans les rapports annuels des constructeurs (score PCAF associé : 3).

Activité de financement

Prêts, obligations et actions d'entreprises cotées et non cotées qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.



g CO₂/p.km
Courbe de référence AIE -NZE 2050
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

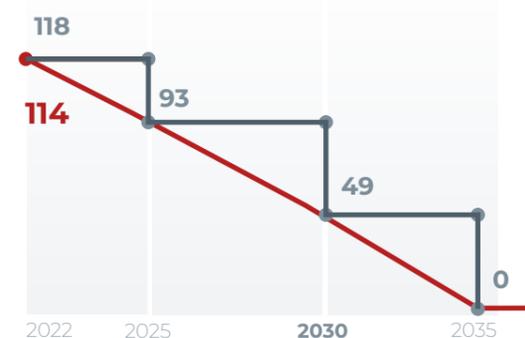
CIBLE 2030

Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose de suivre deux courbes :

- >> une sur le périmètre Monde permettant de se comparer à la courbe de référence mondiale de l'AIE et qui tient compte des émissions de gaz à effet de serre correspondant à l'utilisation des véhicules déclarées par les entreprises divisées par une estimation du nombre de kilomètres parcourus par les véhicules vendus

Remarques

Les calculs sont réalisés sur la base des émissions scope 3 poste 11 (utilisation des produits vendus) et du nombre de véhicules produits plutôt qu'à partir des données WLTP déclarées par les constructeurs. En effet, les données WLTP concernent la production en Europe. Crédit Mutuel Alliance Fédérale fait le choix de tenir compte de l'impact de l'ensemble de la production des constructeurs. Par ailleurs, les données déclarées par les constructeurs correspondent à des véhicules neufs, tandis que la courbe de l'Agence Internationale de l'Energie correspond à l'ensemble des véhicules en circulation.



g CO₂/km
Courbe de référence Norme Européenne
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

NB : les deux courbes ne sont pas exprimées dans la même unité (en g CO₂/p.km pour la courbe Monde et en g CO₂/km pour la courbe Europe). Le passage d'une unité à l'autre peut se faire en supposant un taux de remplissage des véhicules égal à 1,6 (source : EAA). A noter que les périmètres géographiques ne sont pas les mêmes entre les deux graphiques.

- >> une sur le périmètre Europe pour tenir compte de la réglementation européenne qui impose la fin de la vente de véhicules thermiques en 2035. Celle-ci tient compte des données WLTP fournies par les constructeurs (qui ne concernent que l'Europe).

L'objectif principal demeure celui sur la courbe Monde puisque Crédit Mutuel Alliance Fédérale souhaite tenir compte de l'ensemble des activités des constructeurs.

NET ZERO BANKING ALLIANCE IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

ENJEUX DU SECTEUR

L'immobilier résidentiel représente environ 12 % des émissions nationales (48 Mt CO₂e en 2021 pour les émissions directes).

La majorité de la ville de demain étant déjà construite, 37 % de la consommation finale d'énergie en France est due aux logements déjà existants²¹.

Les travaux préparatoires à la future Stratégie Nationale Bas-Carbone française (SNBC – version 3) ont défini une cible provisoire de réduction des émissions directes du secteur de l'immobilier résidentiel de - 29 Mt CO₂e entre 2021 et 2030 (- 60 %)²².

Outre la construction bas-carbone et la réduction des émissions de CO₂/m² livré pour les nouvelles constructions, la rénovation énergétique des bâtiments existants est le principal levier de réduction des émissions.

La réduction des émissions visée d'ici 2030 en France dans ce secteur (- 28 Mt CO₂e) pourrait ainsi être atteinte par le remplacement de 75 % des chaudières au fioul (- 9 Mt CO₂e) et de 20 % des chaudières au gaz (-8 Mt CO₂e) par des pompes à chaleurs ou des réseaux de chaleur urbains, ainsi que par l'isolation profonde des bâtiments les moins efficaces (-8 Mt CO₂e), complétés par des efforts de sobriété²³.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Etant donné que les émissions du secteur immobilier résidentiel sont en partie liées à la consommation d'électricité des logements et qu'il y a une forte disparité de l'impact carbone du mix électrique d'un pays à un autre, Crédit Mutuel Alliance Fédérale fait le choix de s'adosser à un scénario français pour suivre ce secteur.

En effet, la majeure partie de son activité sur le périmètre Immobilier résidentiel étant située en France il apparaît plus pertinent de choisir un scénario qui tient compte des spécificités du mix électrique français.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a ainsi retenu le scénario CRREM – Carbon Risk Real Estate Monitor²⁴, spécifique à la France et en ligne avec la trajectoire 1,5° C.

CRREM est un projet subventionné par la Commission Européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 qui propose des trajectoires de réduction basées sur la science (trajectoire 1,5°) à la fois pour l'immobilier résidentiel et l'immobilier commercial, déclinées par pays.

21. Le parc de logements par classe de performance énergétique au 1er janvier 2022, ONRE, juillet 2022.

22. Mieux se loger, Secrétariat général à la planification écologique, juin 2023.

23. Idem

24. CRREM Project

25. Immobilier-Residentiel.pdf (creditmutuelalliancefederale.fr)

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Périmètre d'activité

Consommations d'énergie des logements financés

Métrique

kgCO₂/m²/an (scopes 1&2 : consommation d'énergie des logements)

Source des données

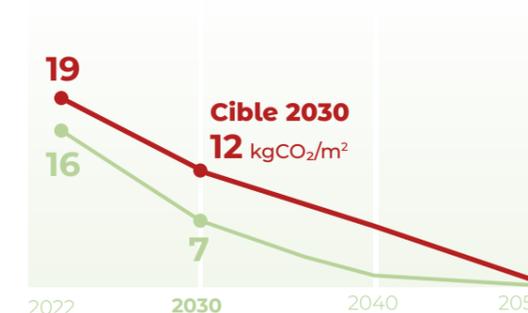
Données des DPE (Diagnostics de Performance Energétique) lorsque disponibles sinon estimation sur la base de l'adresse, la surface et l'année de construction et des jeux d'hypothèses du CEREN (Centre d'Etudes et de recherches économiques sur l'énergie) (score PCAF associé : 3,8).

Activité de financement

Prêts aux particuliers pour les biens résidentiels qui rentrent dans le périmètre de calcul des émissions financées selon la méthodologie PCAF.

Remarques

Afin d'améliorer la qualité des données, Crédit Mutuel Alliance Fédérale travaille à collecter et centraliser de manière plus systématique les données des DPE via le déploiement d'un référentiel dédié aux biens immobiliers.



kgCO₂/m²
Courbe de référence CRREM
Crédit Mutuel Alliance Fédérale

CIBLE 2030

Le point de départ 2022 du portefeuille de Crédit Mutuel Alliance Fédérale se situe légèrement au-dessus de la courbe de référence CRREM. Crédit Mutuel Alliance Fédérale, conscient des difficultés de décarbonation du secteur, se fixe une cible 2030 à 12 kgCO₂/m².

Les données des Diagnostics de Performance Energétique ont pu être utilisés pour environ 20 % des biens.

Afin d'atteindre la cible, une politique sectorielle Immobilier Résidentiel²⁵ prévoit :

- >> l'adaptation des conditions d'octroi de crédit pour tenir compte de la performance énergétique des biens et de l'engagement à réaliser des travaux d'amélioration énergétique ;
- >> des solutions de financement pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement : Eco-PTZ Prime Rénov', Prêt Avance Rénovation, Prêt Crédinergie...

En complément, des travaux sur l'Eco-rénovation seront menés : il s'agit d'un des chantiers majeurs du plan stratégique 2024-2027 :

Ensemble, Performant, Solidaire.

NET ZERO BANKING ALLIANCE IMMOBILIER COMMERCIAL

ENJEUX DU SECTEUR

L'immobilier tertiaire concentre environ 6 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (27 Mt CO₂e pour les émissions directes en 2021), dont la moitié dans le secteur privé.

La cible provisoire de réduction des émissions d'ici 2030 fixée dans le cadre des travaux pour la Stratégie nationale bas carbone est de - 17 Mt CO₂e entre 2021 et 2030 (- 63 %).

La RE2020 (Réglementation Environnementale de 2020), initialement axée sur l'immobilier résidentiel, a été étendue aux bâtiments commerciaux.

Son objectif est de réduire l'impact carbone des nouvelles constructions, via l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de matériaux bas-carbone.

Le Décret Tertiaire, quant à lui, concerne l'ensemble des bâtiments déjà construits de plus de 1 000 m².

Il vise à réduire les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de 40 % d'ici 2030, de 50 % d'ici 2040 et de 60 % d'ici 2050.



SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

De la même manière que pour l'Immobilier Résidentiel, Crédit Mutuel Alliance Fédérale fait le choix de s'adosser à un scénario français pour suivre le secteur.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale a ainsi retenu le scénario CRREM – Carbon Risk Real Estate Monitor²⁶, spécifique à la France et en ligne avec la trajectoire 1,5°C.

Ce scénario propose des courbes de décarbonation pour les différents types de bâtiments commerciaux.

26. CRREM Project



PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Les données spécifiques à l'immobilier commercial permettant de calculer des émissions financées ou d'établir l'intensité carbone des biens immobiliers financés (en kgCO₂/m²) sont très difficilement accessibles aujourd'hui dans les systèmes de gestion de Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Un calcul d'intensité carbone pour l'année de référence n'a donc pas été possible.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage ainsi sur ce secteur à travailler sur l'amélioration

de la collecte des données nécessaires à de tels calculs afin de définir son point de départ pour le placer sur la trajectoire CRREM.

Les données à collecter sont notamment les Diagnostics de Performance Énergétique, surfaces, typologies de bâtiment commercial, valeur du bien à l'achat etc.

Dans l'attente de la fixation de la trajectoire, des critères ESG sont mis en place pour décider de l'octroi de nouveaux financements pour les clients du secteur dépassant 50 M€ de chiffre d'affaire, afin de s'assurer qu'ils ont mis en place des actions de réduction de l'énergie et des gaz à effet de serre.

NET ZERO BANKING ALLIANCE AGRICULTURE

ENJEUX DU SECTEUR

L'agriculture est l'un des secteurs émettant le plus de gaz à effet de serre dans le monde.

En France, 19 % des émissions territoriales sont dues au secteur agricole (81 Mt CO₂e en 2021)²⁷.

A la différence des secteurs industriels couverts par la Net Zero Banking Alliance, le gaz majoritaire émis n'est pas le dioxyde de carbone (CO₂, issu de la combustion des énergies fossiles) mais le méthane (CH₄, lié à l'élevage) et le protoxyde d'azote (N₂O, provenant des engrais) qui représentent respectivement 56 % et 29 % des émissions de GES du secteur.

Le secteur agricole a la particularité de pouvoir absorber et stocker du carbone dans les forêts et les sols.

A ce titre, il a un double rôle dans la lutte contre le changement climatique, à la fois en termes de réduction des émissions générées et d'augmentation du taux de carbone stocké dans les sols agricoles.

Au-delà du réchauffement climatique, il joue également un rôle important en termes de biodiversité, et dans la préservation des ressources et des écosystèmes.

Cependant, c'est un des secteurs pour lesquels il est le plus difficile de réduire les émissions.

Pour les secteurs industriels dont les émissions proviennent très largement de l'énergie (CO₂), des leviers de réduction existent déjà et permettent de réduire significativement les émissions (performance énergétique, énergies renouvelables, biocarburants etc.).

Pour l'agriculture, les émissions de méthane et de protoxyde d'azote sont inévitables, même si elles peuvent être limitées par certaines pratiques d'alimentation animale ou par l'optimisation de la gestion des apports en azote pour les plantes.

SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

Dans le cadre des travaux préparatoires à la future Stratégie Nationale Bas Carbone, une cible provisoire de réduction des émissions de 16 % des émissions du secteur en 2030 par rapport à 2021 (- 13 Mt CO₂e) a été proposée²⁸.

Cela suppose à la fois de réduire les émissions d'azote en augmentant la part des surfaces consacrées à l'agriculture biologique et aux légumineuses et en modifiant les pratiques de fertilisation azotée, d'accompagner l'évolution de l'alimentation et de réduire les émissions de CO₂ des bâtiments et engins agricoles.

27. Source : rapport d'inventaire national SECTEN pour l'année 2021
28. *Mieux se nourrir*, Secrétariat général à la planification écologique, juin 2023.
29. *Crédit Mutuel-PS AGRI FR-octobre 2023* (e-i.com)
30. *Prêt installation agricole* - Crédit Mutuel (creditmutuel.fr)

PÉRIMÈTRE DE L'ENGAGEMENT

Les données spécifiques à l'agriculture permettant de calculer des émissions financées ou des intensités physiques par type d'agriculture sont peu disponibles.

Par ailleurs, il n'y a pas de métrique unique en intensité physique pour l'agriculture. De ce fait, il n'a pas été possible de définir une trajectoire de réduction des émissions sur ce secteur.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage ainsi à poursuivre les travaux pour améliorer la collecte des données physiques des exploitations financées afin de fiabiliser le calcul des émissions.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale s'engage également à accompagner la réduction des émissions du secteur, et ce depuis plusieurs années. Une politique sectorielle agriculture²⁹, déjà mise en place, permet de soutenir les agriculteurs dans leur démarche avec les mesures suivantes :

- une subvention pour financer le reste à charge du coût d'un diagnostic carbone réalisé dans le cadre du Label bas-carbone ou du dispositif "Bon Diagnostic Carbone" prévu dans le cadre du plan France Relance ;
- une prime d'accompagnement pour financer les frais de certification des labels environnementaux d'excellence HVE niveau 3 et agriculture biologique.

Ces dispositifs permettent d'encourager les exploitants à investir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer le potentiel de stockage de carbone dans les sols et préserver la biodiversité.

En appui de ces modalités, la gamme des Prêts Transition s'enrichit d'une offre dédiée au marché de l'agriculture pour encourager les projets innovants des exploitants agricoles et les investissements nécessaires à la transformation de l'agriculture vers l'agro-écologie.

Par ailleurs, Crédit Mutuel Alliance Fédérale a décidé d'intégrer une analyse objective des plans d'actions menés par les agriculteurs en matière environnementale, sociale, et de gouvernance (ESG), fondée sur les principes de conditionnalités des aides de la Politique Agricole Commune, dans les décisions d'octroi de financement des opérations bancaires du marché de l'agriculture.

C'est une démarche engagée favorisant la transition agro-écologique et affirmée par un dialogue constructif avec les exploitants agricoles pour mieux les accompagner dans leurs projets.

En complément de cette politique sectorielle, Crédit Mutuel Alliance Fédérale propose jusqu'au 31 décembre 2025 un prêt installation agricole³⁰ avec un taux bonifié réservé aux porteurs de projet qui s'engagent dans une agriculture dont les pratiques, dans le cadre de la Politique Agricole Commune 2023-2027, sont reconnues favorables à la transition agro-environnementale.

Ce dispositif est rendu possible grâce au Dividende Sociétal, créé en janvier 2023, dont l'objectif est de mobiliser chaque année 15 % du résultat net pour financer des projets de transition environnementale et solidaire.



Crédit Mutuel
Alliance Fédérale